

PROJECTEUR MURAL LED 100W

PR100WMCEE - 3700 619 436 166









































Conforme à l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction des nuisances lumineuses

Cerf/Test report	Directive	Normes
EMC	2014/30/EU	• EN IEC 55015 : 2019 + A11 : 2020 • EN IEC 61000-3-2 : 2019 • EN 61000-3-3 : 2013 + A1 : 2019 • EN 61547 : 2009
LVD	2014/35/EU	• EN IEC 60598-1: 2021 • EN 60598-2-5:2015 • EN62493:2015 • EN 62471:2008
RoHS	2011/65/EU	

Facteur de puissance > 0.9 Durée de vie : 25 000H 3000K - Blanc CHAUD Source lumineuse remplaçable Aluminium / PC cover

Pour un ULR conforme à l'arrêté il convient de ne pas dépasser une inclinaison de 25° par rapport à l'horizontale

CEE Fiches: RES-EC-104 (A14-1) prorogée depuis 2021 Dec. Rénovation d'éclairage extérieur



